

# Assemblée Générale Ordinaire

## Procès verbal de la séance du 11 Octobre 2015 à 9h15

Suite aux convocations du 11 Septembre 2015 adressées aux clubs de la ligue Flandre Artois de Karaté, l'assemblée générale ordinaire s'est déroulée à l'Hôtel Mercure de Lesquin- 110 rue Jean Jaurès à LESQUIN.

### Ordre du jour :

- Vérification et émargement.
- Adoption des procès-verbaux des Assemblées Générales du 13/12/2014.
- Rapport moral.
- Rapport sur la gestion du Comité Directeur.
- Rapport financier saison 2014/2015.
- Budget prévisionnel saison 2015/2016.
- Compte rendu d'activités des comités départementaux (Nord et Pas-de-Calais)
- Questions diverses.

**De 8h15 à 9h :** Vérification des licences et des pouvoirs des membres participants.

117 clubs ont été représentés totalisant 301 voix. Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès verbal.

**A 9h15 :** **Bruno BAUSSART**, président de la ligue déclare ouverte l'Assemblée Générale, il souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres participants présents.

Et donne quelques informations concernant :

Le karaté est en liste pour les Jeux Olympiques de Tokyo en 2020, le C.I.O a choisi 5 sports/18 (karaté, surf, skateboard, baseball/softball, escalade sportive) pour intégrer le programme des J.O, le C.I.O. prendra sa décision courant 2016.

Mise à l'honneur des compétiteurs participants à l'Open de Cobourg en Allemagne : S.BENDIAB (K.C. Condé) médaille de bronze ; L.BRETON (K.C. Condé) remporte l'Open.

Rappel de l'ordre du jour.

### **1- Adoption des procès verbaux des AG ordinaires du 13 décembre 2014**

Le président rappelle que statutairement, le procès-verbal de l'assemblée générale précédente doit-être approuvé lors de la séance qui suit.

Dès lors, il demande à l'assemblée d'approuver le procès-verbal de la réunion du 13 décembre 2014. Ces documents étaient consultables sur le site internet de la ligue.

Le PV est **approuvé à l'unanimité** sans observation.

### **2- Rapport Moral**

La lecture du rapport sur la situation morale de la ligue est donnée par le président Bruno BAUSSART.

Rappel des chiffres de la Ligue Flandres Artois pour la saison 2014/2015.

La ligue compte 230 clubs affiliés, c'est 12 414 licenciés ces chiffres sont en augmentation depuis 2010.

- Le Comité du Nord c'est 150 clubs affiliés et 9 042 licenciés 1<sup>er</sup> département de France.
- Le Comité du Pas-de-Calais c'est 73 clubs affiliés et 3 372 licenciés.

La ligue représentées un grand nombre de disciplines, on dénombre 20 disciplines différentes.

La saison dernière 3 experts fédéraux ont été nommés :

- J.HERNANDEZ pour le karaté-contact, full-contact et inter-disciplines
- S.CAL pour le karaté défense training
- P.BURLION pour le taï-jitsu.

L'Ecole des Cadres change de nom pour devenir l'Ecole de Formation Régionale

C'est une école de formation dont 435 élèves ont été formés en 7 ans dont 67 pour la saison dernière.

10 AFA - 100% de réussite

17 DAF - 94 % de réussite

40 DIF - 85 % de réussite

Un jeune arbitre, L.CARITCHY, a fini 1<sup>er</sup> au concours national des jeunes arbitres.

La ligue est la première de France en nombres d'arbitres pour le karaté-contact, full-contact et inter-disciplines.

L'équipe régionale : 18 compétiteurs soit 9 filles, 9 garçons, avec une participation aux Entraînements Régionaux en progression.

De bons résultats dans les disciplines associées :

- 23 podiums en taï-jitsu
- 1<sup>er</sup> place au championnat de France en yoseikan budo
- La jeunesse progresse dans le karaté-contact ; mise à l'honneur d'un élève du club de La Gorgue

Rappel des divers travaux fait en ligue :

- Création d'un nouveau bureau
- Local à archives
- Changement revêtement sol
- Création d'une cuisine
- Entretien salle de réunion
- Entretien de la terrasse

#### Informations sur la saison 2015/2016

Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, le site internet de la ligue changera pour devenir comme celui de la fédération, possibilité de mettre plus d'informations.

Il est nécessaire que les responsables des disciplines associées donnent plus d'informations afin de les relayer sur le site.

Investissement dans des supports visuels : bâches de promotion, podium officiel, stand parapluie afin d'égayer les salles lors des manifestations (coupes, championnats, stages, ...) et de promouvoir les disciplines.

Cette année, une certification body karaté a été mis en place par la fédération, F.LEBLOND est devenue référente body karaté, des stages d'informations seront mis en place durant la saison.

Changement pour la nouvelle saison :

Les inscriptions aux compétitions de la ligue se feront en ligne comme pour les nationales (les inscriptions pourront être modifiées seulement en pré-sélection, aucune modification pourra être faite si les inscriptions ont été validées).

Il faut retenir 2 dates pour cette saison :

- Le 25 Novembre 2015 « La Tournée de Champions » à Lille, animations prévues pour les 8 à 17 ans de 14h à 18h.
- Le 5 et 6 Décembre 2015 « Coupe de France Kumité Séniors » à Lille.  
Des préventes sont mise à disposition tarif 8€/jour, 10€/2 jours (des bons de commandes sur le site de la ligue). Il faut mobiliser un maximum de personnes car c'est la première Coupe de France traditionnelle organisée dans la région.

En complément des informations communiquées, Bruno BAUSSART donne la parole aux cadres techniques aux fins de communiquer à l'assemblée des informations relatives à leurs activités.

Se sont exprimés :

- José HERNANDEZ, Directeur technique de ligue
- Bruno VERFAILLIE, Responsable national d'arbitrage
- Alexandre PAVY, Responsable de l'arbitrage
- Frédéric KOCH, Responsable école des cadres
- Franck DELSAUT, Entraîneur régional
- Fabienne LEBLOND, Référente body karaté
  
- F.KOCH (Responsable E.R.F) : Rappel que l'Ecole des Cadres a changé de nom pour devenir l'Ecole Régionale de Formation.  
Depuis cette année la Fédération Française de Karaté devient un organisme professionnel de formation, elle forme ses propres cadres jusqu'au D.E.S.J .E.P.S, et crée de deux nouvelles formations C.Q.P moniteur A.M et B.P.J.E.P.S de niveau 4.
  
- A.PAVY (Responsable de l'Arbitrage) : Cette année il y a eu de bons résultats aux examens d'arbitrage.  
Il est primordial de favoriser l'envoi des jeunes aux stages d'arbitrages, et à l'Ecole des Arbitres.  
Il faut que les professeurs et présidents de clubs proposent à leurs jeunes ces formations qui sont ouvertes à tous à partir de 14 ans.  
Il serait idéal et plus équitable d'avoir un arbitre par club.

Question du LYB : Possibilité d'une section disciplines associées au niveau de l'U.N.S.S. ?

Réponse d'A.PAVY : Tout le monde est le bienvenu, il faut juste s'adapter au règlement du karaté.

A ce jour, il n'y a aucune compétition spécifique concernant les disciplines associées au niveau de l'U.N.S.S. et Universitaire.

- F.DELSAUT (Entraîneur Régional Kata) : Tous les entraînements régionaux katas sont ouverts à tous (éviter les ceintures de blanches à orange), il est nécessaire d'avoir un bon niveau technique des participants. Il y a possibilité de se préparer aux grades (kata-bunkai-kata spécifique).  
Il y a un bon noyau de compétiteurs, notre ligue est représentée sur sa totalité à la fois au niveau kata et kumité.
  
- J.HERNANDEZ (Directeur Technique de Ligue) : Lors de la saison 2014/2015 nous avons accueillie 34 nouveaux clubs mais surtout une nouvelle discipline le full-contact avec 1 046 licenciés à la fin de saison.

Les membres de la commission sportive full-contact sont F.ANTSON, N.HERBAUT et A.TAVERNIER, cette saison la discipline se développera par l'organisation de diverses compétitions.

Accueillir une nouvelle discipline engage un investissement de la ligue pour les soutenir, cette année nous avons investie dans un ring.

Dans cette discipline un arbitre représente les 3 styles karaté-contact, full-contact et inter-disciplines pas de spécificité.

Information concernant les licences : la licence de la saison en cours est à présenter à chaque Assemblée Générale pour le représentant du club. Le président du club peut mandater un membre majeur pour le représenter.

Il est possible de passer des dan dans le style karaté défense training.

Body karaté, F.LEBLOND organisera deux stages durant la saison, car la certification est obligatoire pour ouvrir et enseigner le body karaté (réglementation fédérale).

Il est primordial et nécessaire de mobiliser un maximum de personnes pour les stages et évènements divers organisés par la ligue.

Comme pour la journée de la Femme notamment pour les femmes elles-mêmes et pour la ligue.

Question de M.AJOUZ : Pour le body karaté, il faut nécessairement la certification pour enseigner ?

Réponse de F.LEBLOND : Toutes les nouvelles sections de body karaté doivent posséder la certification body karaté pour exercer.

Question du LYB : concernant la SACEM pour le body karaté comment cela se passe ?

Réponse de F.LEBLOND : Aucune exonération de SACEM toutes les cours ou manifestations en musiques durables doit-être déclarés.

Possibilité de forfait selon le nombre de cours par semaine et nombre de licenciés ou participants.

### **3- Rapport moral sur la gestion du Comité directeur**

La lecture du rapport sur la situation morale de la ligue est donnée par E. PARAMASSIVANE.

Les statuts prévoient la réunion du Comité Directeur au moins 3 fois par an (l'article 6).

Sur la saison 2014/2015, le Comité Directeur s'est réuni 4 fois.

- Le 4 Octobre 2014 avec les travaux suivants :
  - o Point sur la saison écoulée (2013/2014).
  - o Point sur la saison en cours (2014/2015).
  - o Point sur les assises du karaté.
  - o Questions diverses.
- Le 18 Octobre 2014 :
  - o Choix du candidat pour l'élection de la Ligue Flandre Artois.
  - o Fixation des ordres du jour des Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire du 13 décembre 2014.
  - o Questions diverses.
- Le 03 Janvier 2015 :
  - o Point sur les dernières Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire.
  - o Composition du bureau.
  - o Questions diverses.
- Le 8 Août 2015 :
  - o Bilan sur la saison 2014/2015.
  - o Organisation de l'Assemblée Générale Ordinaire d'Octobre 2015.
  - o Questions diverses.

L'article 6 des statuts a été respecté.

Aucune observation ni question n'est formulée.

#### **4- Rapport financier saison 2014/2015**

Présentation par le Président du rapport sur la situation financière de la ligue et approbation des comptes administratifs 2014/2015.

Excédent de 3 501.70€, proposition d'affecter l'excédent en report à nouveau.

Pas de questions.

**Adoption et quitus à l'unanimité.**

#### **5- Budget prévisionnel pour la saison 2015-2016.**

Présentation par le Président des futures dépenses et entrées d'argent pour la saison 2015/2016 budget prévu à 129 000€

Pas de questions.

**Adoption à l'unanimité.**

#### **6- Compte rendu d'activités des comités départementaux (Nord et Pas-de-Calais)**

Monsieur Medhi MIMOUNE, secrétaire général, présente le compte rendu d'activité pour le comité départemental du Pas de Calais.

Monsieur Jean Claude LEGRAND, président, présente le compte rendu d'activité pour le comité départemental du Nord.

Aucune observation n'est formulée

#### **7- Question diverses.**

Aucune question diverse n'a été transmise à la Ligue

L'ordre du jour étant épuisé, après avoir remercié les participants de la confiance accordée au comité directeur de la ligue, **le président clos la séance à 10 H 45.**

**Le Président de Ligue  
Bruno BAUSSART**

**Le Secrétaire Générale de Ligue  
Mustapha KHEZAMI**